



2025 RAPPORT ACTIVITE

in



territoire
d'énergie
INDRE-ET-LOIRE



SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE
D'INDRE-ET-LOIRE



L'organigramme des élus

Réélu à la tête du syndicat en 2020, Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL et Maire de Chinon, travaille aux côtés d'une équipe qui assure une représentation efficace du territoire.

— Les Vice-Présidents en 2025 —



Jean-Luc DUPONT

Vice-Président de la FNCCR en charge des Territoires intelligents et véhicules propres
Commune de Chinon



Sébastien CLEMENT

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de La Riche
PDG de Modulo



Patrick MICHAUD

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de Veigné



Fabrice BOIGARD

1^{er} Vice-Président en charge des finances
Commune de Saint-Cyr-sur-Loire



Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité - travaux
Commune de Joué-lès-Tours



Vincent MORETTE

Vice-Président en charge du gaz
Commune de Montlouis-sur-Loire



Jean-Luc CADIOU

Vice-Président en charge de l'éclairage public
Commune de Vallères



Antoine TRYSTRAM

Vice-Président en charge des territoires intelligents
Commune de Semblançay



Brice RAVIER

Vice-Président en charge de l'électricité-travaux
Commune d'Amboise



Laurent RAYMOND

Vice-Président en charge de la commande publique, et de la transition énergétique de la mutualisation des achats
Commune de Saint-Avertin



Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies de l'information
Commune de Saint-Flovier

— Les membres du Bureau —



Michel GANGNEUX
Commune
de Bossay-sur-Claise



Chantal JAMIN
Commune de Loches



Olivier DURAND
Commune
de Parçay-sur-Vienne



Patrick GOUJON
Commune
de Ballan-Miré



Fabienne GELLENONCOURT
Commune de
Cinq-Mars-la Pile



Michel JOLLIVET
Commune
de Neuillé-Pont-Pierre



Pierre POUPEAU
Commune
de Chenonceaux



Gilles AUGEREAU
Commune de Vézetz



Francis BRUERE
Commune
Le Grand-Pressigny



Franck SALGE
Commune Les Hermites



Alexandre GIBAUT
Commune
La Tour-Saint-Gelin



Martin COHEN
Ville de Tours





L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS

P. 4



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

P. 6

- Le service public de l'électricité
- Extension des réseaux électriques
 - Renforcement et sécurisation des réseaux électriques
- Dissimulation des réseaux électriques
- Le contrôle des concessions d'énergies
 - L'éclairage public
 - Le Système d'Information Géographique (SIG) et le PCRS
- Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)
 - Transition énergétique
 - Le service public du gaz



FINANCES

P. 24

- Une bonne santé à préserver
 - Les recettes et dépenses



UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

P. 28

S

ÉVÈNEMENTIEL

P.29



b

PARTENAIRES

P.30

- EnE Centre-Val de Loire :
a accéléré sa croissance
MODULO, un développement
énergétique

ÉDITO

Jean-Luc Dupont
Président du SIEIL



2025, LA FIN D'UN MANDAT IMPORTANT

2025 constitue la dernière année pleine et entière d'un mandat marqué par des situations inédites voire exceptionnelles, puisqu'il s'est ouvert en 2020 avec la pandémie de Covid-19, une crise sanitaire que nous n'avions jamais connue, avant de se poursuivre par le conflit en Ukraine qui a fortement impacté le secteur de l'énergie. Dans un tel contexte, le SIEIL, comme il l'a toujours fait depuis sa création en 1937, a su s'adapter pour continuer d'agir pleinement pour un meilleur service de l'électricité et du gaz auprès de nos concitoyens.

DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS

Parmi les réalisations importantes de ce mandat, il faut souligner la signature, en cette année 2025, du nouveau contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel avec GRDF sur la base du modèle unique pour toutes les collectivités. Ce contrat, d'une durée de 30 ans, concerne 36 communes. Il fait suite à celui signé en 2024 pour l'électricité qui a constitué un autre chantier important de ce mandat conclu avec succès : en 2025, près de 17,5 M€ ont été investis dans les projets de renforcement, sécurisation et extension du réseau de télécommunication en coordination. Des investissements aussi importants qu'en 2024, malgré la baisse continue des dotations du FACé depuis 2012, faut-il le rappeler ! À cette somme il faut ajouter les 5 M€ consacrés à l'amélioration de l'éclairage public.

DES COMPÉTENCES RECONNUES

Cela démontre l'engagement continu du SIEIL en faveur de l'amélioration du service aux usagers et des économies d'énergies, de la transition énergétique et de la décarbonation des mobilités, qui ont aussi été placées au cœur de nos actions au cours de ce mandat. À ce titre, le contrat signé avec GRDF est un bon exemple de cet engagement, puisqu'il intègre l'objectif ambitieux de fournir 100 % de biogaz à 24 000 clients d'ici 2050, tout en rappelant ces objectifs qui guident l'action du syndicat sur la sobriété des consommations, le verdissement des réseaux et la mobilité décarbonée. La mise en service de la station d'avitaillement bioGNV dans le Véron annoncée pour 2027 est une bonne nouvelle dans cette perspective. De même, pour répondre aux enjeux actuels et assurer un mix énergétique cohérent et efficace, nous devons accompagner les projets de méthaniseurs et la méthanisation en général. Cette année 2025 a aussi été marquée par mon élection à la présidence de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies dont j'étais vice-président depuis 2008. J'y vois une reconnaissance du travail accompli depuis toutes ces années par l'ensemble des équipes et des élus du SIEIL, qui démontre une fois de plus tout son engagement au service de la population d'Indre-et-Loire. Et je tiens à les en remercier chaleureusement ici.

TOURNÉS VERS L'AVENIR !

En 2026 s'ouvre un nouveau mandat avec de nouveaux élus que nous accueillons avec plaisir pour continuer à mettre en œuvre les différents chantiers engagés. En 2027, le SIEIL fêtera ses 90 ans, l'occasion de démontrer que, comme il l'a toujours fait au cours de son histoire, notre syndicat demeure un outil dynamique et efficace pour faire face aux enjeux climatiques et énergétiques qui nous attendent dans les prochaines décennies. Le SIEIL sera toujours en ordre de marche pour relever tous les défis liés aux énergies sur notre territoire !

Données 2025 - Édition juin 2026
Direction de la publication : Sophie Nicolas
Rédaction SIEIL : women-and-men.com
Photographie : SIEIL - Impression Prevost
Création et réalisation graphique : women-and-men.com



Le service public de l'électricité



17 531 904 €

mandatés en 2025 pour les investissements dans les travaux d'électricité et de télécommunication en coordination (15,8 M€ en 2024).

En 2025, près de 17,5 M€ ont été investis sur les projets de renforcement, sécurisation, extension et dissimulation du réseau électrique et du réseau de télécommunication en coordination. L'année 2025 a connu une hausse significative des montants engagés, traduisant une augmentation du coût moyen des opérations et un effort d'investissement renforcé sur le réseau de distribution publique d'énergie électrique et le réseau de télécommunication. Cette évolution intervient dans un contexte de baisse de la dotation globale FACE.

230 chantiers

de dissimulation, renforcement, sécurisation ou extension du réseau réalisés en 2025 (223 en 2024).



-10 %

c'est la diminution de la dotation globale du FACE en 2025 (-10,05% en 2024).

En décembre 2025, le FACE a audité l'utilisation des aides lors d'un contrôle financier et technique portant sur 12 dossiers. Cet audit a donné lieu à un rapport faisant apparaître une utilisation des aides conformes aux exigences et quelques remarques techniques mineures à faire remonter auprès des prestataires.

Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité – travaux



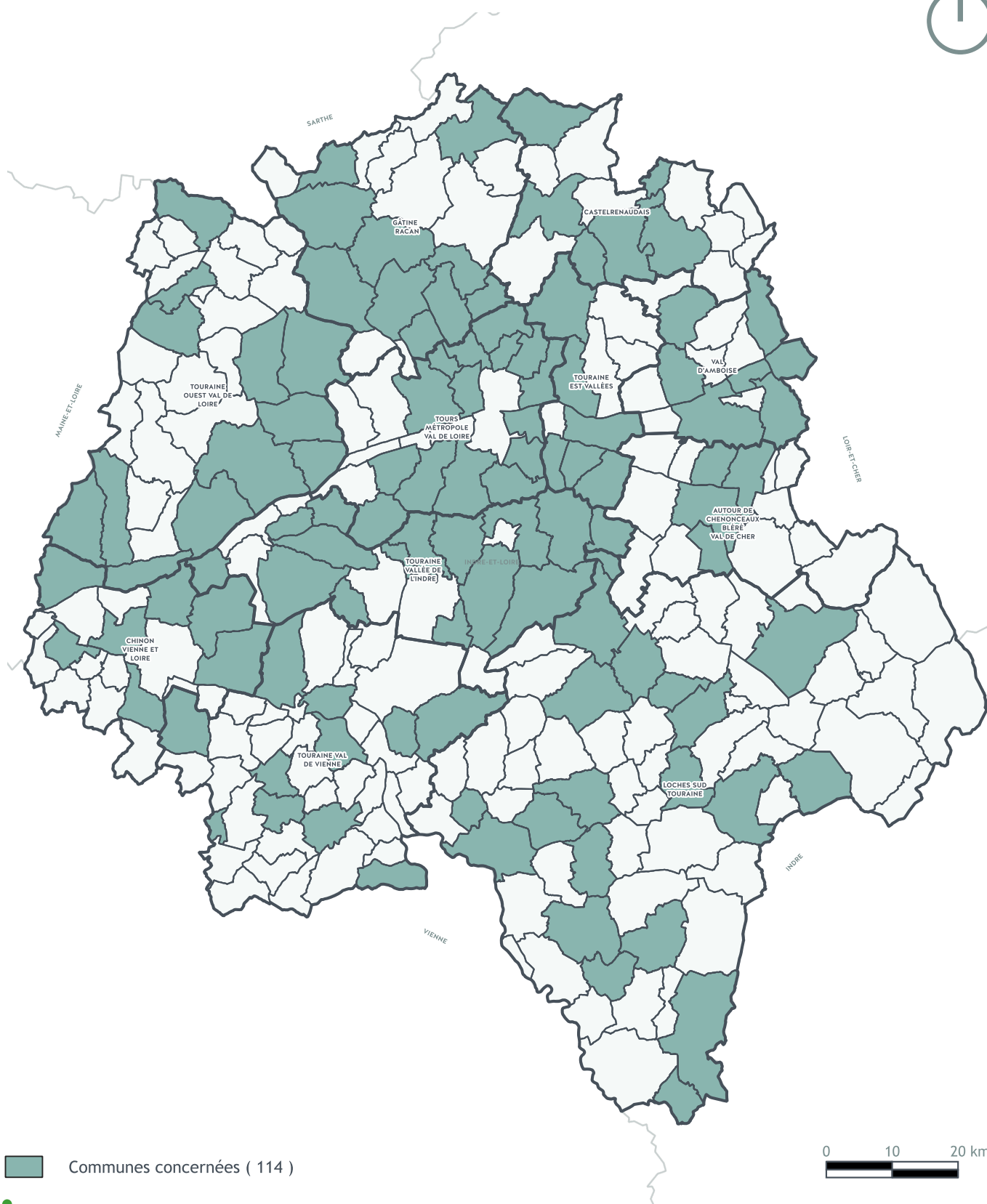
Alexis DUPUY

responsable du service électricité

« Une priorisation accrue dans un contexte contraint »

« L'année 2025 a été marquée par le renouvellement du marché de travaux d'électrification, conclu pour une durée de trois ans, du 1er juillet 2025 au 30 juin 2028). Ce renouvellement s'accompagne d'une variation des prix par rapport au marché 2022-2025 (révisé en février 2025) : l'analyse du BPU moyenné fait apparaître une hausse moyenne de 6,20 %. Cette évolution tarifaire contribue mécaniquement à l'augmentation du coût moyen des opérations constatée sur l'exercice.

Par ailleurs, l'exercice a été caractérisé par la conduite de l'étude de dissimulation des réseaux basse tension (BT) sur un linéaire de 3 482 mètres dans le cadre de la coordination du projet TRAM Ligne 2 dans la Métropole de Tours, contribuant à renforcer la qualité et l'intégration des infrastructures dans un contexte d'activité soutenue. Cet engagement s'inscrit dans un environnement budgétaire contraint, marqué par une dotation globale FACE en diminution de -10%, nécessitant une gestion optimisée des ressources et une priorisation rigoureuse des opérations. »



Extension des réseaux électriques



4 676 125 €

mandatés en 2025 pour des travaux d'extension (3,8 M€ en 2024).

**142 chantiers
d'extension**

réalisés en 2025 (128 en 2024).



0,95%

d'augmentation pour la dotation du FACÉ (-13,70% en 2024).



Travaux de raccordement au lotissement Les Jardins d'Éléonore, à Azay-le-Rideau.

En 2025, le sous-programme « extension » a connu une hausse marquée des montants mandatés, portée à la fois par une augmentation du nombre de chantiers et du coût moyen par opération. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de quasi-stabilisation de la dotation FACE, après une contraction importante en 2024.

Par ailleurs, le volume d'extensions constitue un indicateur pertinent du dynamisme économique des territoires. En effet, les opérations d'extension de réseau sont directement corrélées aux nouvelles constructions (logements, bâtiments tertiaires, équipements publics), ainsi qu'aux demandes d'augmentation de puissance liées au développement d'activités industrielles, artisanales ou agricoles. Cette progression du volume d'extensions traduit ainsi une reprise ou une intensification de l'investissement local, de la croissance démographique et de l'implantation d'entreprises. À l'inverse, un ralentissement de ces opérations peut refléter un tassement de l'activité économique et de la construction neuve.

Guedes de Sousa,
Chargé d'affaires
secteur sud



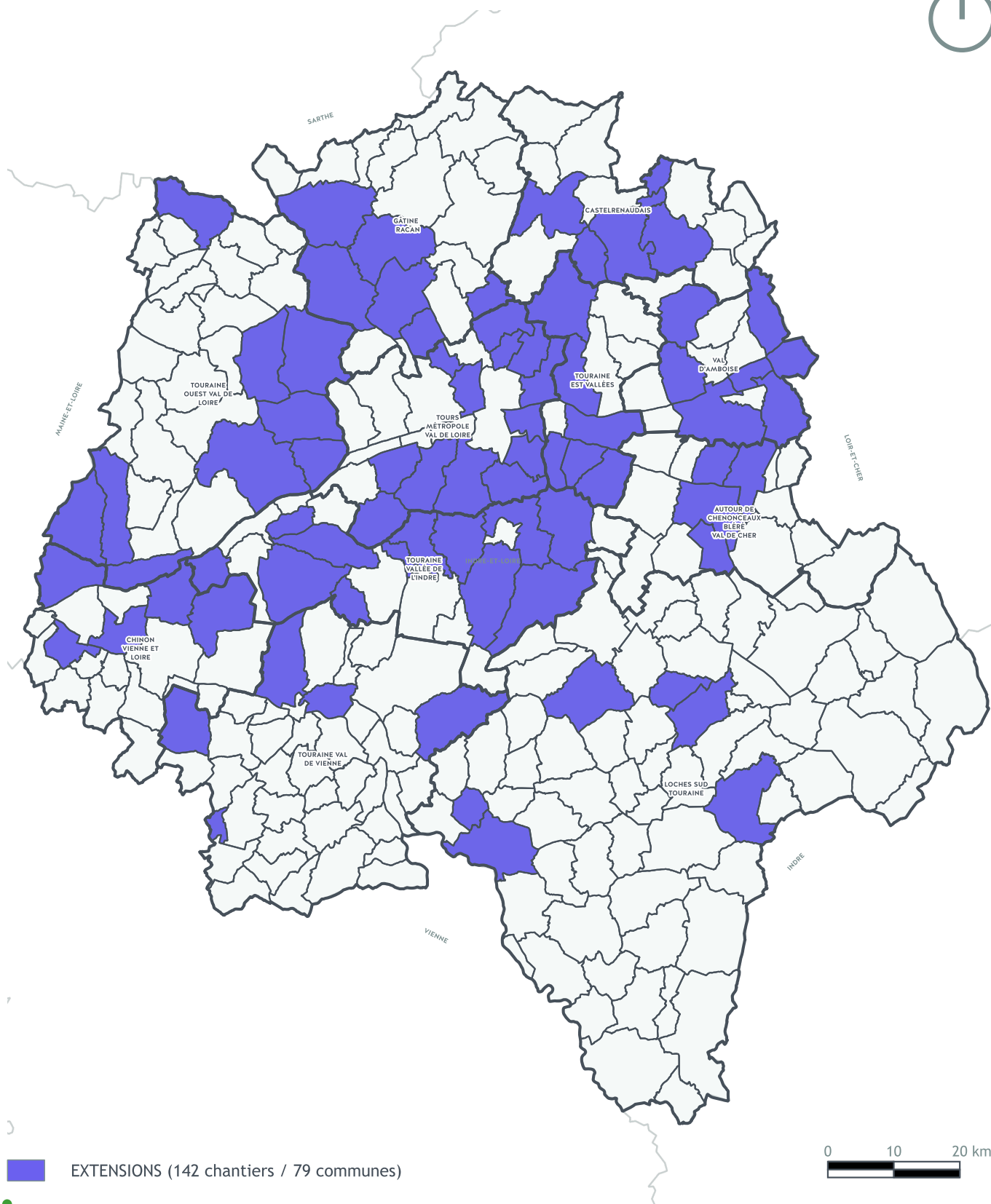
« À Azay,
un nouveau
lotissement raccordé »

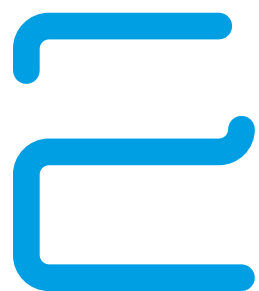
Brice RAVIER
Vice-Président en charge de
l'électricité-travaux

« À Azay-le-Rideau, le SIEIL a été sollicité pour une demande de raccordements dans le cadre de la création d'un lotissement de 21 terrains à bâtir. La coordination en tranchée commune a été assurée par le maître d'œuvre de l'aménageur afin d'intégrer l'ensemble des réseaux au sein d'une même tranchée. Ainsi, un déroulage des câbles en tranchée ouverte a pu être réalisé, optimisant les délais et les coûts d'intervention. Par ailleurs, l'implantation des coffrets électriques de branchement et de réseau a été effectuée en limite de lot, conformément aux prescriptions techniques en vigueur. Le projet, d'un montant de 31 000 € HT, a été financé par le SIEIL avec une participation de l'aménageur. »

COMPÉTENCE ÉLECTRIFICATION

EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES





Renforcement et sécurisation des réseaux électriques



Renforcement

2 881 548 €

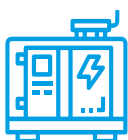
mandatés en 2025 pour des
travaux de renforcement
(2,239 M€ en 2024)

**25
chantiers**

de renforcement
réalisés en 2025
(18 en 2024).

- 11,50 %

de diminution pour
la dotation du FACÉ
(-11,74% en 2024).



Sécurisation

3 583 105 €

mandatés en 2025 pour des
travaux de sécurisation (3,341
M€ en 2024).

**31
chantiers**

de sécurisation
réalisés en 2025
(41 en 2024).

- 26,61 %

de diminution pour
la dotation du FACÉ
(-12,76 % en 2024).



Création d'un poste de transformation
à Parçay-sur-Vienne.

Les opérations de renforcement et de sécurisation présentent des dynamiques contrastées. Le renforcement connaît une hausse marquée des montants mandatés, principalement liée à l'augmentation du nombre de chantiers, tandis que le coût moyen par opération demeure globalement maîtrisé. Cette évolution intervient dans un contexte de dotation FACE en baisse de 185 100 €, ce qui limite les marges financières malgré la montée en charge de l'activité.

À l'inverse, la sécurisation se caractérise par une diminution significative du nombre de chantiers, accompagnée d'une augmentation des montants mandatés. Cette situation traduit une hausse importante du coût moyen par chantier.

Les dossiers de sécurisation sont par ailleurs engagés de manière prioritaire sur les réseaux identifiés comme les plus vulnérables, notamment les fils nus de faible section, particulièrement sensibles aux aléas climatiques. Ils font également suite aux signalements du concessionnaire Enedis, notamment après des incidents ou des pannes constatés sur le réseau. Cette approche priorisée vise à améliorer la continuité d'alimentation et à réduire la récurrence des défauts sur les secteurs les plus exposés.

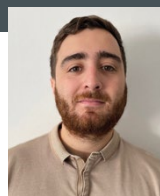
« À Parçay-sur-Vienne, un **nouveau** poste de transformation »

« Le SIEIL a engagé une opération de renforcement du réseau sur le secteur de Parçay-sur-Vienne à la suite de chutes de tension significatives (-17 %) et un coefficient de charge du transformateur existant atteignant 102 %, traduisant une situation de surcharge et une dégradation de la qualité de fourniture. Nous avons donc créé un poste de transformation supplémentaire de type PAC, raccordé au réseau HTA le plus proche, avec adaptation du schéma d'alimentation. Cette opération a permis l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de basse tension, de télécommunications et d'éclairage public. Le projet a intégré plusieurs contraintes réglementaires, notamment la présence d'un secteur protégé soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi qu'un classement en zone inondable au titre du Plan de Prévention du Risque Inondation. À ce titre, le poste de transformation a été implanté avec une surélévation adaptée, au-dessus de la cote des plus hautes eaux connues,

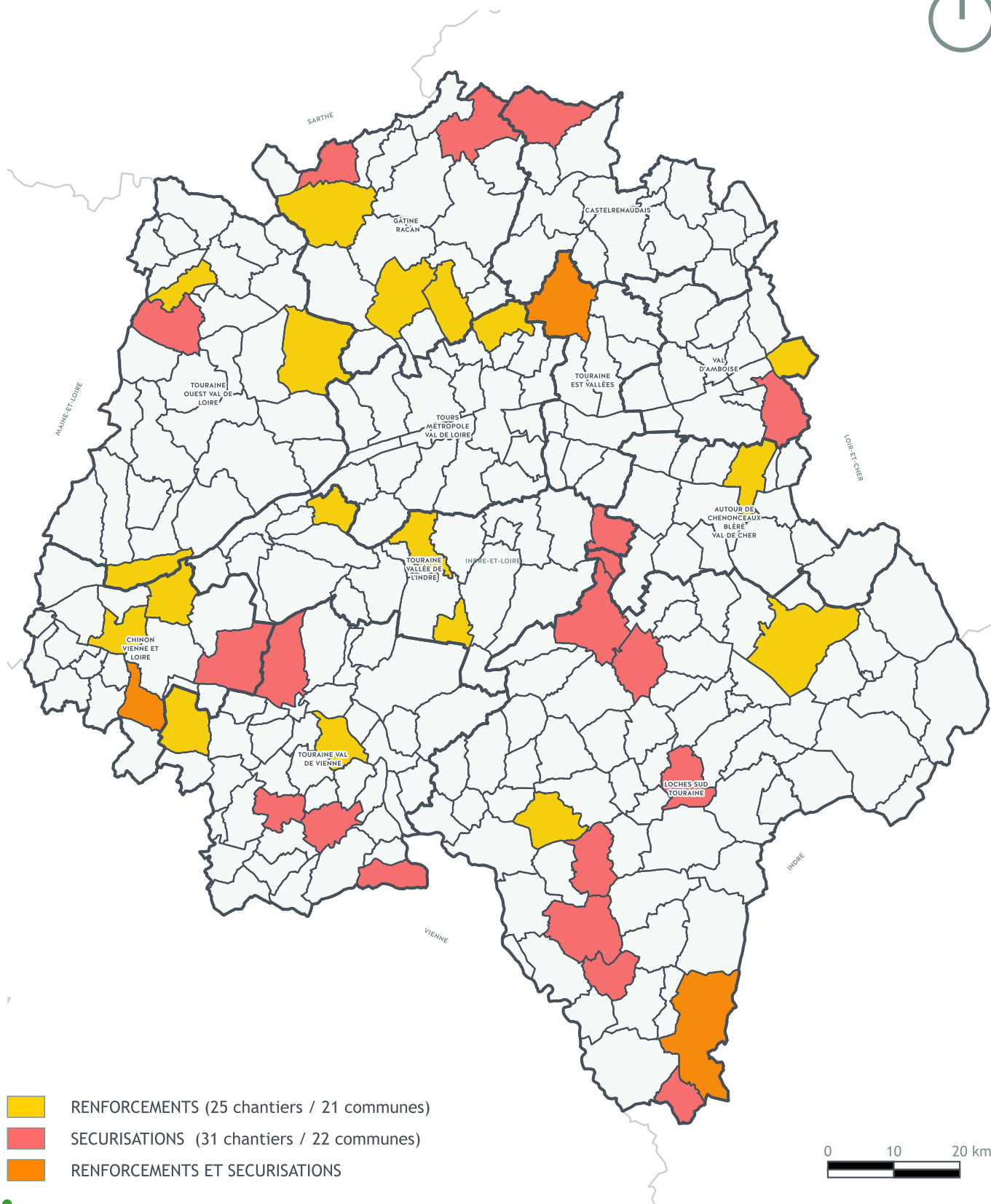
afin de garantir sa résilience en cas de crue. Le coût global de l'opération de renforcement s'est élevé à 165 000 € HT, avec un cofinancement assuré par le SIEIL et le FACE. »



Patrick MICHAUD
Vice-Président en charge de l'électricité
concession



Tanguy FRANCOISEAU
chargé de travaux
secteur sud



Dissimulation des réseaux électriques



4 135 711€

mandatés en 2025 pour des travaux de dissimulation (4,004 M€ en 2024)

32 chantiers de dissimulation

réalisés en 2025 (36 en 2024).



98,10 %

d'augmentation pour la dotation du FACE (-2,98 % en 2024).



Dissimulation des réseaux aériens à Saint-Cyr-sur-Loire, rue Anatole France.

L'évolution significative en 2025 de la dotation du FACE par rapport à 2024 sur le sous-programme « dissimulation » s'explique principalement par un effet de périmètre budgétaire. En 2024, la moitié de l'enveloppe initialement allouée à la dissimulation en zone rurale a en effet été redéployée vers le sous-programme « sécurisation », en raison de priorités financières liées à l'insuffisance de dossiers déposés en zone rurale.

Paradoxalement, la demande de dissimulation en zone urbaine demeure soutenue. Des arbitrages budgétaires sont donc nécessaires afin d'établir les programmes de travaux et de concilier ces attentes avec les contraintes financières existantes.

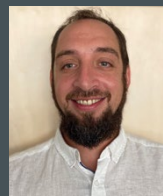
« À Saint-Cyr-sur-Loire, un enfouissement rondement mené »

« Ce projet de dissimulation des réseaux aériens a été initié dans le cadre général de la mise en conformité du réseau d'assainissement, consistant en la transformation d'un réseau unitaire (eaux pluviales et eaux usées) en réseau séparatif, sous maîtrise d'ouvrage de Tours Métropole, ainsi que d'un aménagement de voirie. Dans ce contexte, la commune a saisi l'opportunité de ces travaux pour demander la dissimulation des réseaux secs (électricité, télécommunications et éclairage public). Ce projet, soumis à une contrainte de délais avec un démarrage des travaux en juillet 2025 pour une inauguration prévue en décembre 2025, a été réalisé en rue barrée afin de limiter la gêne pour les riverains. Il a nécessité une coordination étroite entre les différents maîtres d'ouvrage. L'étroitesse de la voirie, la présence de nombreux réseaux existants, ainsi que celle d'une chambre de télécommunication plafonnée, ont par ailleurs complexifié la mise en œuvre du tracé initialement prévu en phase d'étude. Les travaux de dissimulation, dont le montant s'élève à 174 064,66 € HT, ont été cofinancés par le SIEIL, ENEDIS et Tours Métropole. »



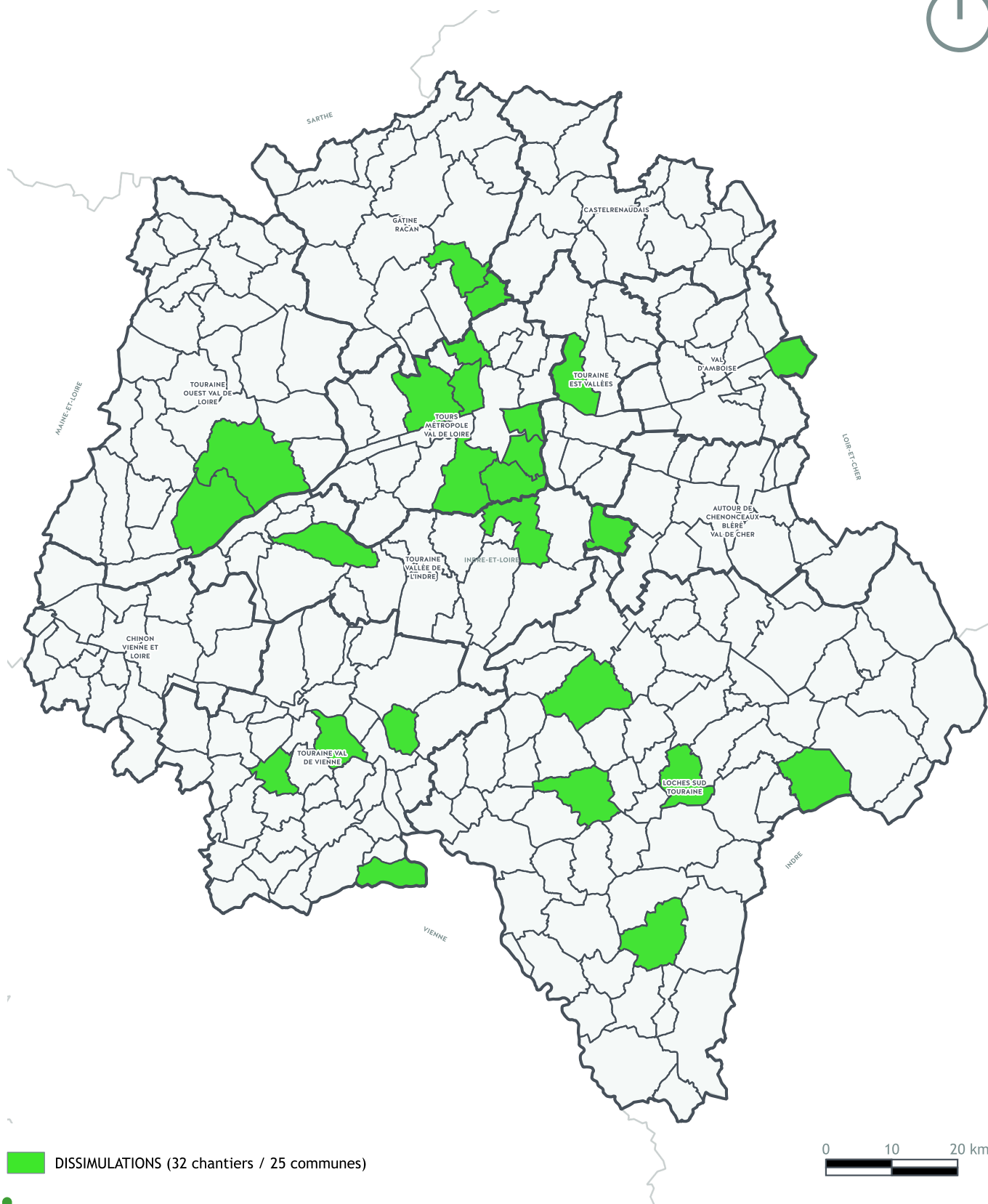
Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité – travaux



Bastien CORNILLOU

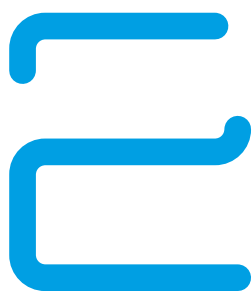
chargé d'affaires service électricité



DISSIMULATIONS (32 chantiers / 25 communes)

0 10 20 km





Le contrôle des concessions d'énergies

INDICATEURS ÉLECTRICITÉ

145 dossiers de réclamations
en cours en 2025 (133 en 2024).

68 nouveaux dossiers
ouverts en 2025 (70 en 2024).

50% des nouvelles réclamations
relèvent de la thématique « entretien des ouvrages et réseaux » : en hausse par rapport à 2024 (44 %). Cet indicateur est en hausse continue depuis 2023 (37%).

Taux de 24 %
toujours en baisse (30 % en 2024) pour les « demandes spécifiques » qui peuvent concerner les erreurs cartographiques, les dépôts sauvages d'ouvrages à proximité des habitations ou encore les déplacements d'ouvrages.

Le taux de réclamations
relatives à la « qualité de distribution » augmente progressivement **avec 25% en 2025 contre 23% en 2024 et 15 % en 2023**. Le SIEIL reste très vigilant sur cet indicateur et veille à ce que le concessionnaire concentre ses investissements sur ce problème qui peut impacter durablement le quotidien des usagers.

Le contrôle de la concession Électricité a généré 159 courriers
départ (223 en 2024) dont **148** pour les réclamations (141 en 2024). Le nombre d'avis sur les travaux d'Enedis, en référence à la consultation « R323-25 » est passé de 82 en 2024 à 11 en 2025 dans le mesure où le choix a été fait cette année de rédiger un courrier seulement lorsque une observation était émise.

Cette année 2025 a été rythmée par le contrôle de la bonne application des dispositions contractuelles par les concessionnaires, l'identification des risques et des vulnérabilités du réseau électrique, l'évaluation de la pertinence des investissements d'Enedis et la garantie de la continuité du service public pour une distribution d'énergie constante et de qualité.

Au cours du mois de juillet 2025, le service du contrôle des concessions d'énergie a commencé la rédaction de procédures formalisées décrivant de manière claire et structurée toutes les actions nécessaires au suivi des concessions électricité. L'objectif principal de cette démarche est de garantir l'harmonisation des pratiques du service et celle des interactions avec les autres collaborateurs du SIEIL, notamment en définissant les rôles de manière efficace. Cela permet aussi de s'assurer de la conformité des actions aux exigences réglementaires et de la traçabilité de la documentation utilisée tout en proposant des modes d'emploi standardisés. Les étapes de chaque procédure sont illustrées dans le logigramme correspondant.

Fin 2025, 5 procédures ont été finalisées : la gestion des redevances R1 et R2, l'organisation de la Conférence Départementale sur les investissements, dite « loi NOMÉ », l'organisation de la réunion technique/administrative SIEIL-Enedis, l'organisation de l'audit sur site du concessionnaire (concessions électricité et gaz) et la rédaction du rapport annuel du contrôle de concession (concessions électricité et gaz). D'autre part, toujours fin 2025, deux procédures étaient à l'état de projets : la gestion de la contribution dite « article 8 » et la gestion de l'inventaire FACé et des demandes de subvention au titre de l'électrification rurale.

« Stabilité dans les réclamations »

« En 2025, le taux de traitement des réclamations s'est élevé à 40 %, c'est-à-dire 58 dossiers clos pour 145 dans l'encours des réclamations. Il était presque identique en 2024, à 41 %, pour 54 dossiers clos sur 133 réclamations en cours de traitement. Signalons que la fluctuation de cet indicateur dépend aussi de la réactivité des concessionnaires, elle-même dépendante du type de réclamations et des interventions qu'elles engendrent. Planifier l'entretien d'un ouvrage contribue à la performance du taux, alors que le renouvellement d'une portion de réseau pour améliorer la qualité de distribution relève de travaux pluriannuels et accentue l'écart ! »

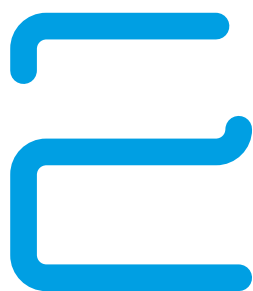


Marie LEFORT

responsable du contrôle des concessions Électricité, Gaz et Suivi de l'Accise sur l'Électricité

Sébastien CLEMENT

Vice-Président en charge de l'électricité - concession



L'éclairage public



L'année 2025 a été marquée par une évolution majeure pour l'éclairage public : la fin de la subvention du Fonds vert qui n'existe plus sur cette thématique. L'État a en effet décidé de recentrer les crédits de ce Fonds vers des sujets liés à l'adaptation au changement climatique ou aux mobilités durables. Pour autant, cela n'a pas empêché le SIEIL d'être particulièrement actif sur cette compétence et de mener de front plusieurs chantiers d'envergure au service des plus de 200 collectivités qui lui font confiance. En 2025, le SIEIL a ainsi réalisé 328 dossiers de maintenance éclairage public et 139 dossiers en travaux neufs éclairage public (voir photos ci-contre, à Limeray).

Une autre évolution importante a impacté le service « éclairage » : la prise en compte du nouveau cahier des charges de concession entre Enedis, EDF et le SIEIL, qui a induit une nouvelle répartition entre les services de notre syndicat. Depuis 2025, la prise en charge de la tranchée éclairage public, du câble éclairage public, du fourreau éclairage public et de la câblette éclairage public est ainsi réalisée sur les chiffrages du service éclairage public et non plus sur les chiffrages du service électricité.



Avant/après : pose d'éclairages dans le cadre de l'aménagement de la rue d'enfer à Limeray.

« Optimiser les investissements des collectivités »

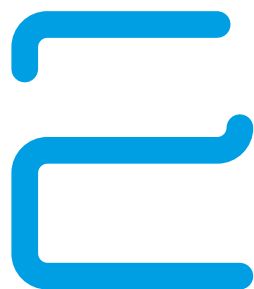
Le SIEIL gère l'éclairage public pour le compte de près de 199 communes et 7 communautés de communes en Indre-et-Loire. Cela représente près de 59 223 points lumineux sur le département. En adhérant à la compétence éclairage public du SIEIL, les communes bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour gérer les travaux neufs, la maintenance et l'exploitation de leur parc d'éclairage public. Le SIEIL veille à optimiser les investissements de la commune et lisser leurs dépenses grâce à un plan pluriannuel d'investissement.



Jean-Luc CADIOU
Vice-Président
en charge de
l'éclairage public



Théo CHAMPION-BODIN
Responsable du service
éclairage public
et du territoire intelligent



L'éclairage public



En 2025, le SIEIL a modifié ses règles de mise en œuvre et de financement pour les luminaires autonomes. Auparavant, les dossiers en solution solaire étaient plafonnés sur un montant de 2000 € HT par luminaire autonome et limités à trois unités par dossier. La modification des règles permet d'avoir la même clé de répartition qu'un projet en solution filaire sans limitation de nombre. Il est prévu qu'une étude technico-économique comparative entre la solution filaire et la solution autonome soit réalisée et, sur les secteurs concernés, l'Architecte des Bâtiments de France doit valider la solution.

Un réseau plus économe

Le SIEIL a aussi avancé pour un Territoire Intelligent (TI) avec la fin d'une expérimentation sur la communauté de communes Chinon Vienne et Loire : le SIEIL a anticipé en installant un connecteur ZHAGA sur chaque nouveau luminaire. Il s'agit d'une interface standardisée utilisée dans l'éclairage LED, et notamment pour les luminaires urbains. Il permet d'intégrer facilement des modules comme des capteurs ou des systèmes de communication. Grâce à cette standardisation, les équipements de différents fabricants sont compatibles entre eux, ce qui facilite la maintenance, l'évolution et l'interopérabilité des installations.

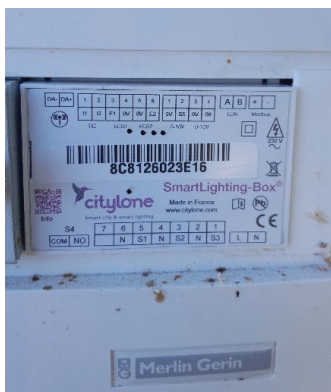
Le SIEIL a aussi mis en place un superviseur Citylinx (36 696 €) pour traiter les données reçues par les horloges connectées et le logiciel de maintenance (SAGA). Il permet de piloter, de surveiller et d'optimiser l'ensemble des installations à distance, en offrant une vision en temps réel de l'état des points lumineux, en facilitant la détection rapide des pannes et réduisant ainsi les coûts de maintenance. Grâce à la future analyse des données, il améliorera l'efficacité énergétique, adaptera l'éclairage aux besoins réels et contribuera à une gestion plus durable et intelligente des infrastructures urbaines. Ce projet a été réalisé grâce à la signature d'une convention avec le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique pour un réseau numérique commun, le réseau LoRa, une technologie de communication sans fil conçue pour les objets connectés qui permet d'envoyer de petites quantités de données sur de longues distances tout en consommant très peu d'énergie. Concrètement, 321 horloges connectées ont par exemple été posées sur le territoire de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. Un investissement de 266 190 € TTC.



Antenne LoRa posée dans le clocher de la commune de Thizay (CC Chinon Vienne et Loire).

206 collectivités
(dont 7 intercommunalités)
ont transféré au SIEIL la
compétence Éclairage public.

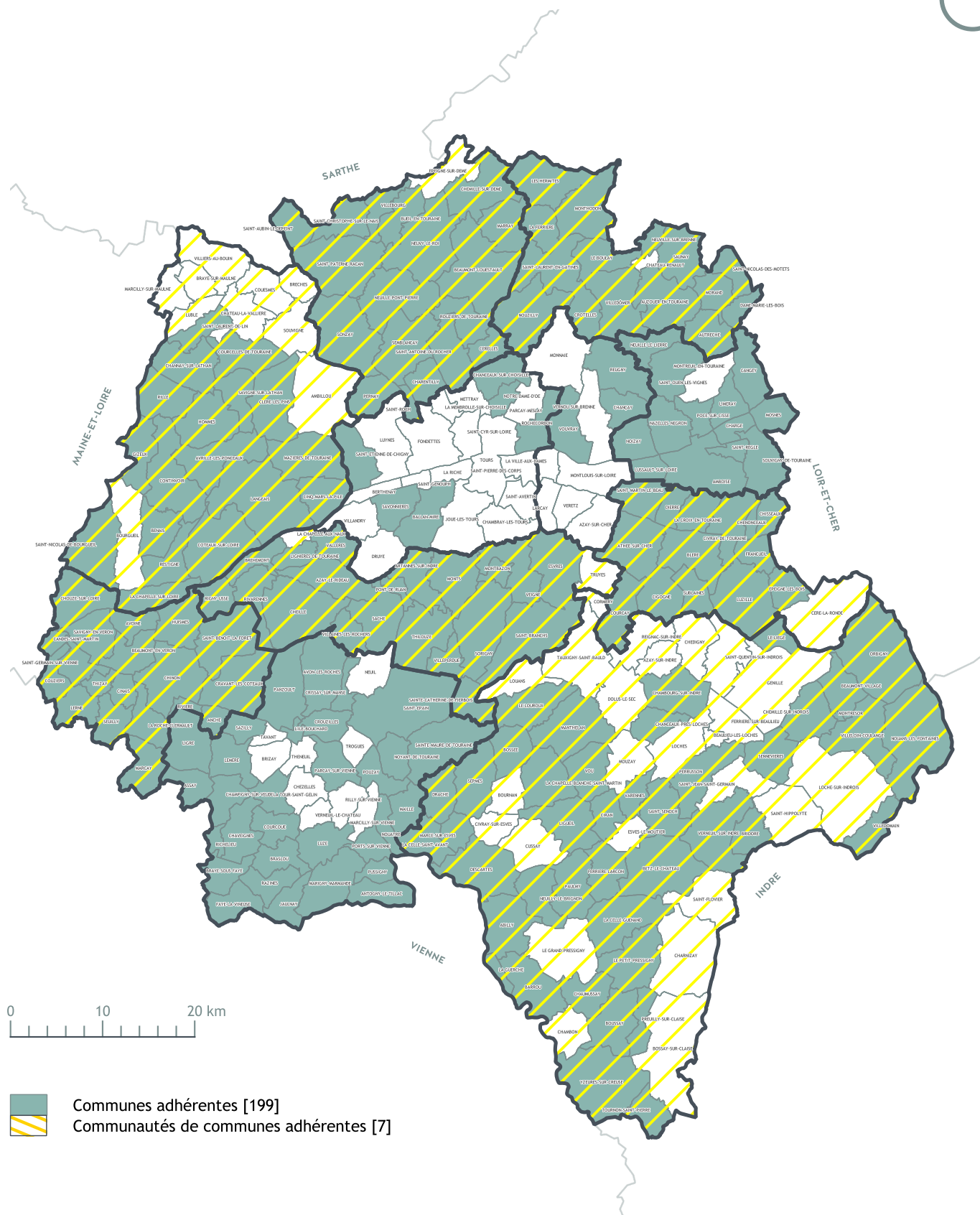
4 nouvelles collectivités
ont adhéré au SIEIL en 2025.
Les communes de Montreuil-
en-Touraine, Amboise et
Cléré-les-Pins, ainsi que la
communauté de communes
Autour de Chenonceau
Bléré-Val de Cher.

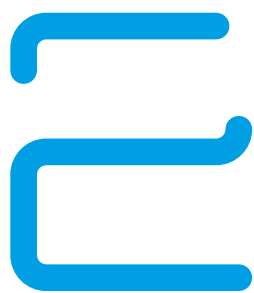


L'une des horloges connectées posées sur le territoire de la CC Chinon Vienne et Loire, dans la commune de La Roche-Clermault.

59 223 points lumineux

32 % du parc est équipé de
sources LED. La puissance
moyenne des sources
est de 77,0 W
(-3,6 W par rapport à 2024)





Le Système d'Information Géographique (SIG)

Trois collectivités - EPCI intègrent le SIG pour le service « Éclairage public »

Cela représente, pour la Ville d'Amboise :

97 armoires
3 293 supports
100,7 km de réseau

Pour la commune de Cléré-les-Pins :

15 armoires
259 supports
7,9 km de réseau

Pour la communauté de communes Autour de Chenonceaux - Bléré Val de Cher :

3 armoires
110 supports
1,8 km de réseau

Pour 2025, nous constatons une prise en main régulière de l'outil, avec un taux d'utilisation jugé satisfaisant. 47 087 connexions ont été totalisées par le web SIG X'Map du SIEIL, dont 44 000 provenant de l'extérieur.

L'année a également été marquée par un projet de re-synthétisation de données externalisées dans un outil métier concernant la compétence « Éclairage Public », avec les difficultés inhérentes à l'outil lui-même. Le service a également travaillé au développement d'une interface d'accès pratique et ergonomique en lien avec la future version de la solution cartographique.

Les communes d'Amboise et de Cléré-les-Pins, ainsi que la communauté de communes Autour de Chenonceaux - Bléré Val de Cher ont adhéré au service SIG pour leur service « Éclairage public », ce qui a contribué à enrichir la géolocalisation de nouvelles infrastructures, soit 113 km de réseau, 3 362 supports levés, 3 733 points lumineux et 115 armoires. Signalons qu'à Amboise, la prestation aura été rendue compliquée par l'intense activité touristique dans la ville et par plusieurs aléas conjoncturels (instabilités en centre-ville et zones inaccessibles). Le retrait des données concernant les communes de Tours Métropole pour la compétence Éclairage Public a également été enclenchée. Enfin, des contacts ont été pris avec différents fournisseurs de données pour des mises à jour et intégration potentielles (incendies, éclairage public, cavités, récolements de marchés SIEIL...)

« Mutualisation et autonomie »

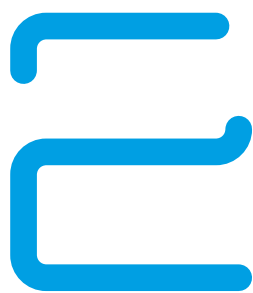
« En matière d'information géographique, le SIEIL permet à ses agents et ses adhérents de localiser les données relatives aux compétences déléguées (réseaux d'énergie électrique et de gaz) sur un fond de plan connu. Grâce à un outil unique, le SIEIL permet en outre aux collectivités qui le composent d'accomplir elles-mêmes certaines de leurs propres missions. Notre syndicat incorpore ainsi des données estimées utiles pour la connaissance des situations et le traitement de dossiers publics. Le travail de notre service se résume en une phase de collecte des données, puis de traitement et d'insertion en base ou via des connexions externes à la source de données chez des diffuseurs ou producteurs. »



Francis BAISSON
Vice-Président en charge
des technologies de l'information



Benjamin Frémaux
Géomaticien



Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)



15 000 km de voies
à numériser
sur le département.



14 500 km de voies
levées à fin 2025.

90 fonds de plans de type RTGE

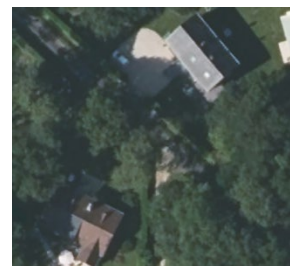
RTGE fournis en 2025 dans le cadre de travaux engagés par le SIEIL, ainsi qu'une dizaine de plans de type « topo » détaillé pour des collectivités.

En 2025, le SIEIL a quasiment terminé sa phase de primo-acquisition des données LIDAR en fonction depuis 2017. Pour rappel, le rappel de points produits permet la réalisation de fonds de plan 3D très précis représentant le relief, les bâtiments ou la végétation et qui offrent une vision particulièrement fine du terrain, même sous couvert végétal.

Il ne restait, en fin d'année 2025, que quelques voies à parcourir en milieu rural. Cette phase de primo-acquisition des données Lidar s'est effectuée sur l'ensemble de la voirie du département, à l'exception de celle située dans la Métropole de Tours. Cette activité du service a été couplée avec une phase de traitement des données (vérifications, corrections, géolocalisation...) et la production d'une orthovoirie-image ayant valeur de PCRS, ainsi que la vectorisation de plans selon les demandes (dont les plans menés pour les travaux du SIEIL), pour une masse de données globale d'environ 150 To stockées sur des serveurs remplacés l'année précédente. Pour l'année 2026, le service s'orientera principalement vers la mise à jour des données.

L'activité a cependant pâti du manque de ressources humaines, avec un effectif déjà réduit à trois personnes, auquel se sont ajoutés des temps de formation ainsi qu'un congé parental à accueillir.

Différence entre orthovoirie
et orthophoto



« Un socle unique et fiable »

« Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) du SIEIL est un fond de plan cartographique très précis représentant l'espace public (voirie, trottoirs, façades, mobilier urbain). Il sert de référentiel commun sur lequel peuvent être superposées les données des réseaux (électricité, eau, gaz, télécoms...). Le SIEIL développe son PCRS depuis la fin des années 2010 afin de sécuriser les travaux, harmoniser la gestion des réseaux sur le territoire, réduire les risques d'accidents lors des chantiers et faciliter les échanges d'informations entre les collectivités, les gestionnaires et les entreprises. Grâce à une précision de l'ordre de quelques centimètres, le PCRS constitue un socle unique et fiable pour des projets d'aménagement et les procédures réglementaires. »

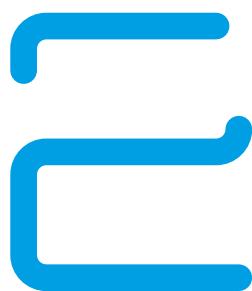


Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies et de l'information



Olivier FLORET
Responsable PCRS



Transition énergétique

En 2025, le SIEIL poursuit la mutualisation de l'achat d'énergies au bénéfice des collectivités de 3 départements (28, 36 et 37) avec la contractualisation d'un nouvel accord-cadre pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour la période 2026-2028. Le SIEIL pérennise l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie des collectivités d'Indre-et-Loire, en continuant de leur proposer des financements pour la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, grâce à l'appel à projets « Sobriété énergétique », et en renforçant l'expertise dans un contexte d'évolution réglementaire de l'énergie. Par ailleurs, il s'engage à poursuivre le travail de transition énergétique sur l'ensemble des réseaux.

28
audits énergétiques
ont été valorisés en 2025.

2 études
de maîtrise d'œuvre
ont été valorisées.

Les économes de flux ont accompagné 36 collectivités en 2025

46% de taux de passage en phase travaux grâce à l'accompagnement réalisé par les économes de flux dont **85%** des dossiers en phase travaux sont financés par l'AAP Sobriété énergétique.

Maîtrise de l'énergie et dispositifs de financement

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des actions en faveur de la maîtrise de la demande en énergie et du soutien aux projets locaux de transition énergétique. L'appel à projets « Sobriété énergétique » a permis de retenir 29 opérations, représentant un soutien financier global de plus de 319 000 €, contribuant à la réduction des consommations énergétiques du patrimoine public local. Par ailleurs, le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) a été fortement mobilisé. Les opérations réalisées, notamment dans le cadre des travaux d'éclairage public et de l'appel à projets, ont permis de valoriser 8,8 GWh cumac. Le SIEIL a également engagé la structuration de nouveaux partenariats de valorisation des CEE afin d'optimiser ces dispositifs à compter de 2026. Le syndicat a poursuivi son engagement dans le programme ACTEE CHENE, avec la participation aux saisons 4 et 5, la préparation de la saison 6 et le suivi des versements aux collectivités bénéficiaires. L'accompagnement à la rénovation énergétique s'est également poursuivi en partenariat avec l'ADAC|CAUE et grâce à l'intervention des économes de flux auprès de 36 collectivités du territoire.

Approvisionnement et sécurisation énergétique

Dans le cadre de ses compétences en matière de transition énergétique, le SIEIL a poursuivi en 2025 ses actions visant à sécuriser l'approvisionnement énergétique des collectivités adhérentes sur les départements et à garantir une gestion optimisée de la fourniture. Le renouvellement du Groupement d'Achats d'Énergie (GAE) pour la période 2026-2028 a constitué un chantier structurant de l'année. Il a notamment porté sur la prise de position du SIEL sur les marchés de gaz naturel et d'électricité, ainsi que sur la préparation et la gestion de la bascule des points de livraison d'électricité. Cette démarche permet d'assurer la continuité des contrats et la sécurisation des conditions d'achat pour l'ensemble des collectivités adhérentes.



Pose d'un enregistreur de température dans les locaux



Atelier sur le jour du dépassement



Animation dans le cadre de la journée de lutte contre la précarité énergétique

Planification énergétique et sensibilisation des acteurs

L'année 2025 a été marquée par l'adoption du PCAET volontaire du SIEIL en juin, renforçant son engagement en faveur de la transition énergétique et climatique à l'échelle locale. Sa mise en œuvre s'est traduite par des actions de sensibilisation à destination des agents et des élus. Le SIEIL a notamment participé pour la 5e année consécutive à la Journée nationale de lutte

contre la précarité énergétique. Plusieurs événements ont été organisés sur le territoire en partenariat avec le Conseil départemental, l'ADAC|CAUE, SOLIHA, EDF et GRDF, notamment à Rouziers-de-Touraine et au Grand-Pressigny. Une action spécifique a également été menée en direction du public scolaire à L'Île-Bouchard, avec une intervention pédagogique autour du spectacle Chaud devant de la compagnie « Ça s'peut pas », permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux du réchauffement climatique et aux écogestes du quotidien.

7 actions

ont été menées dans le cadre du PCAET Volontaire du SIEIL destiné aux agents.

Laurent RAYMOND

Vice-Président en charge de la commande publique, de la Transition énergétique et de la mutualisation des achats



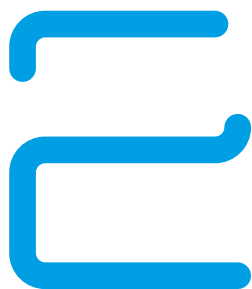
Marion GUÉRINEAU

Direction Générale, responsable adjointe du service Transition énergétique



« Économe de flux une compétence précieuse »

« L'accompagnement à la maîtrise de l'énergie proposé aux collectivités du territoire s'appuie sur l'expertise des deux économes de flux du SIEIL, véritables partenaires techniques au service des élus et des agents. Leur mission commence par une analyse fine des consommations énergétiques des bâtiments publics, permettant d'identifier les dérives, les postes les plus énergivores et les économies potentielles. À partir de ce diagnostic, ils orientent les collectivités vers les choix les plus pertinents en matière de rénovation, d'exploitation ou de priorisation des bâtiments. Les économes de flux apportent également un appui technique pour assurer la conformité aux réglementations en vigueur (décret tertiaire, audits énergétiques, obligations de suivi des consommations), en traduisant ces exigences en actions concrètes et adaptées aux réalités locales. Ils accompagnent la mise en place d'outils de suivi et de mesure, facilitant le pilotage énergétique au quotidien. Au-delà des aspects techniques, cet accompagnement vise aussi l'optimisation des usages : sensibilisation des occupants, ajustement des pratiques et analyse des conditions d'utilisation des équipements. Cette approche globale permet aux collectivités de réduire durablement leurs consommations, tout en améliorant le confort des usagers et en maîtrisant leurs dépenses énergétiques. »



Le service public du gaz



115 communes
ont transféré
leur compétence gaz
au SIEIL

Le syndicat a pour mission le contrôle des concessions et le suivi des travaux réalisés par les concessionnaires.

4 CONCESSIONNAIRES SE RÉPARTISSENT LA GESTION DES COMMUNES

41 communes GRDF, 70 communes SOREGIES, 1 commune PRIMAGAZ et 1 commune BUTAGAZ.

97 COMMUNES DESSERVIES EN GAZ

en 2024, 26 247 points de livraison, 908 km de réseau.

Le SIEIL doit suivre avec précision le travail mené par ses concessionnaires gaz, au nombre de quatre (GRDF, SOREGIES, PRIMAGAZ, BUTAGAZ). Des réunions en commun sont régulièrement organisées, auxquelles sont directement associés les collectivités quand le sujet le nécessite (projet Biogaz, GNV...). Le SIEIL organise également le portage des comptes-rendus d'activités de concession (CRAC) avec les concessionnaires et les élus du syndicat ; il réalise tous les comptes-rendus annuel des concessions.

Un moment fort a émaillé l'année 2025 : la signature du nouveau contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel avec GRDF. Ce contrat, d'une durée de 30 ans, va concerner 36 communes. Il pose un objectif ambitieux en visant à acheminer 100% de biogaz d'ici 2050 sur un réseau de 798 km desservant près de 24 000 clients. Il met en avant trois actions-clés : le verdissement des réseaux, la mobilité décarbonée et la sobriété énergétique des bâtiments communaux.

Ce triple objectif confirme la volonté du SIEIL de s'engager dans une démarche de transition efficace et durable, et de bâtir un mix énergétique équilibré et complet. La volonté de créer depuis 2024 la SAS BIOGAZ 37 pour développer des stations au bioGNV et pour soutenir la production de biogaz, le prouve.

« Structurer la filière biogaz »

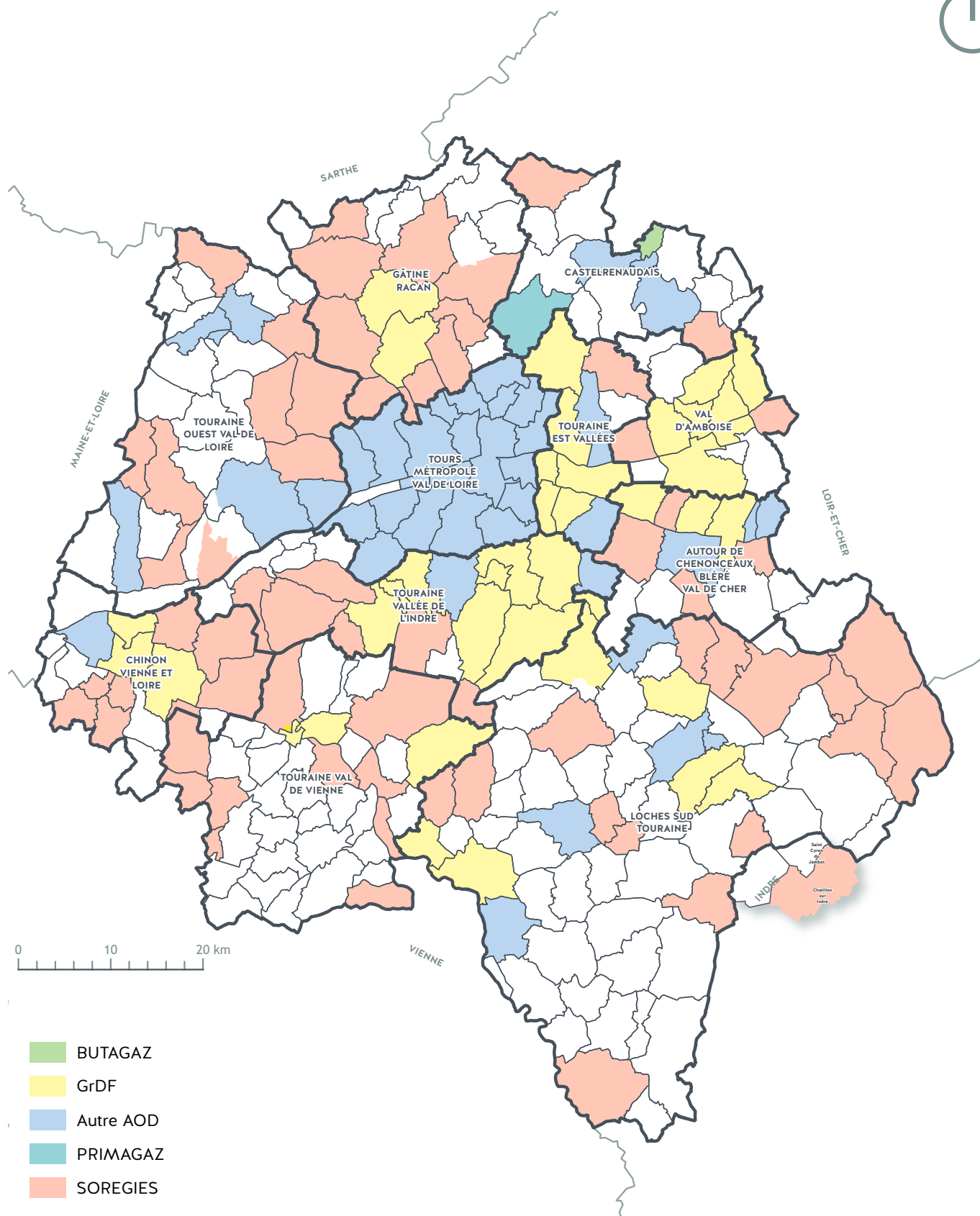
« Dans le cadre de ses actions en faveur de la transition énergétique, le SIEIL a poursuivi en 2025 son engagement dans le développement de la filière biogaz et des mobilités décarbonées. Le syndicat a ainsi retenu un partenaire en vue de la création d'un véhicule juridique dédié au portage et au développement de stations GNV, au travers de la SAS BIOGAZ37. Les travaux relatifs au développement de la station BIOGNV de Chinon Vienne et Loire ont également été relancés, confirmant la volonté du SIEIL d'accompagner le déploiement d'infrastructures structurantes pour le territoire et les usages alternatifs au carburant fossile. Par ailleurs, une annexe Transition écologique a été validée dans le cadre du contrat de concession avec GRDF, renforçant l'intégration des enjeux de transition énergétique dans le cadre contractuel et la coopération avec les acteurs du secteur gazier. »



Vincent MORETTE
Vice-Président en charge du gaz



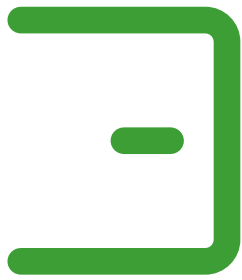
Laurent ALADAVID
Chargé de mission
Concessions Gaz et GNV



- BUTAGAZ
- GrDF
- Autre AOD
- PRIMAGAZ
- SOREGIES

*Autorité Organisatrice de la Distribution d'énergie GAZ

Source : BDCarto IGN, SIEIL Cartographie, 2023



Une bonne santé à préserver



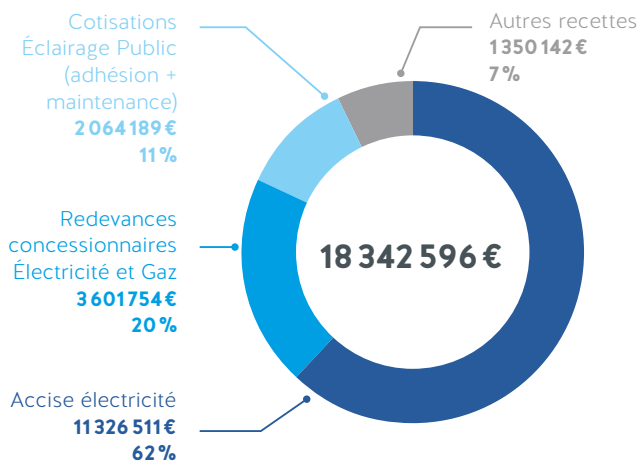
Fabrice BOIGARD
1^{er} Vice-Président
en charge des finances

Dans la continuité de ses missions courantes, le service Finances du SIEIL a été pleinement mobilisé en 2025 pour accompagner les évolutions structurantes du syndicat et anticiper les enjeux à venir. L'année a notamment été marquée par la mise en place d'opérations pour compte de tiers dans le domaine du génie civil télécoms, en lien avec les travaux de dissimulation des réseaux d'électricité. Par ailleurs, une refonte

de la procédure de gestion des recettes a été engagée afin d'optimiser les délais de traitement, pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2026. Un travail spécifique a également été conduit pour identifier le patrimoine d'éclairage public des six communes métropolitaines reprises par Tours Métropole Val de Loire à cette même échéance. Le service a poursuivi la mise à jour de l'actif, en veillant à la fiabilisation

des données comptables, ainsi que le suivi financier des concessions gaz, incluant les avances aux concessionnaires et leur remboursement par les communes. Enfin, la prospective financière a été actualisée afin d'assurer la soutenabilité des équilibres budgétaires, en cohérence avec les besoins des collectivités membres et les projets portés par le syndicat.

Recettes réelles de fonctionnement

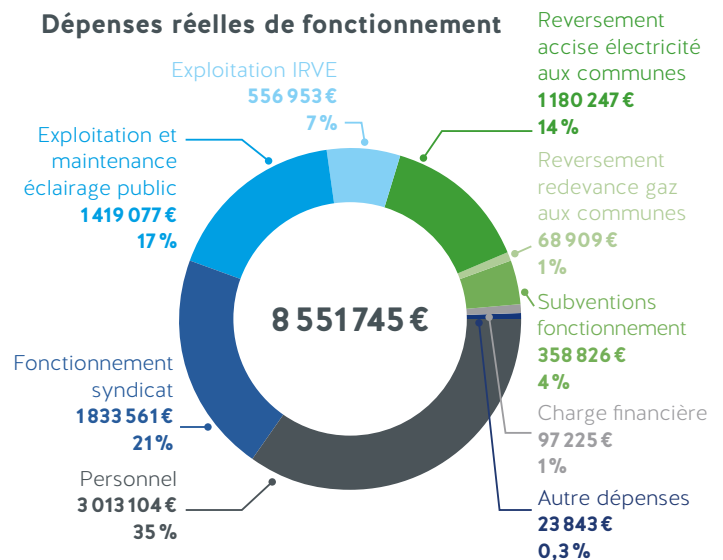


Autofinancement dégagé : 9 790 851€

Les recettes

Le montant de l'accise sur l'électricité notifié par l'État en 2025 enregistre une diminution de 4 % par rapport à 2024. Cette ressource demeure néanmoins prépondérante, représentant 62 % des recettes de fonctionnement et 29 % des recettes réelles totales du syndicat. Par ailleurs, la redevance R2 versée par Enedis progresse de 2,9 %, en lien avec le volume de travaux réalisés en 2023. Les cotisations relatives à la compétence Éclairage public atteignent 2,1 M€, en hausse significative de 17,6 %, sous l'effet de l'adhésion de nouvelles collectivités. Les participations aux travaux des collectivités et des tiers s'élèvent à 8,2 M€, soit 40 % des recettes réelles d'investissement. Les dotations FACé et Article 8 totalisent 9,4 M€, marquées par un important rattrapage des exercices antérieurs (2020 à 2022) et des appels de fonds pour les années récentes. Les remboursements de TVA et le FCTVA représentent 900 k€, tandis que les autres recettes, pour un montant global de 1,554 M€, regroupent diverses ressources, notamment les redevances d'utilisation, les remboursements de charges, les participations aux dispositifs énergétiques et diverses compensations.

Dépenses réelles de fonctionnement

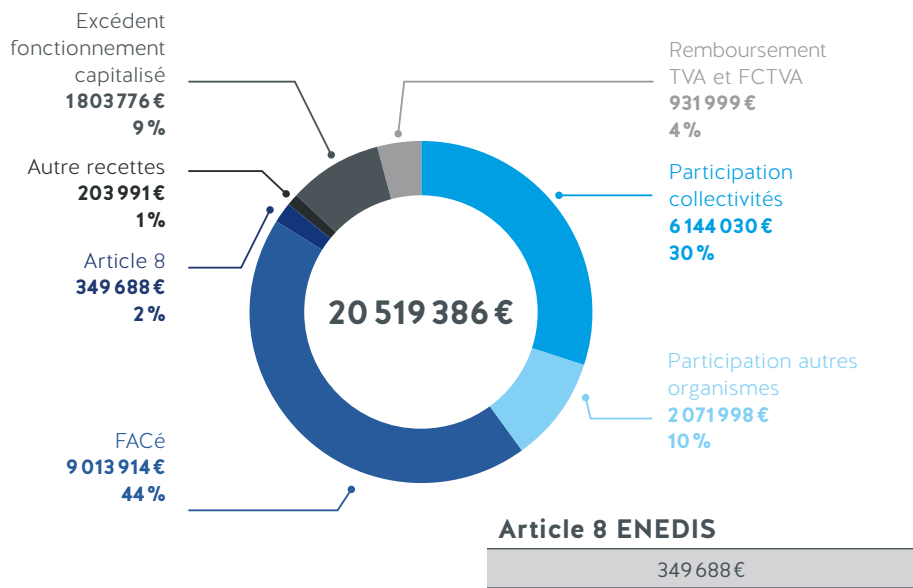


Dépenses réelles d'investissement : 19 831 271 €

Les dépenses

Les dépenses d'investissement représentent 73,5 % des dépenses réelles totales du SIEIL, traduisant un niveau d'intervention soutenu. Les travaux constituent le principal poste, avec 21,6 M€, soit 91 % des dépenses d'investissement. Sur ce montant, près de 15 M€ (69 %) ont été consacrés aux réseaux d'électrification et 6,6 M€ (31 %) aux réseaux d'éclairage public. Les infrastructures de recharge pour véhicules électriques demeurent marginales, avec 64 k€ engagés. Les fonds de concours versés aux collectivités s'élèvent à 614 k€, répartis entre le génie civil télécoms (52 %) et les actions liées à la transition énergétique (48 %), incluant notamment les travaux d'économies d'énergie des bâtiments et les aides à l'acquisition de véhicules électriques. Les autres interventions restent limitées, avec des subventions d'équilibre pour les concessions gaz. Les études, principalement dédiées aux audits et à la géolocalisation de l'éclairage public, représentent 97 k€. Par ailleurs, le syndicat a renforcé son soutien aux projets énergétiques via un apport en compte courant à la société SAS ENER37. Enfin, diverses opérations complètent ces dépenses, notamment l'amélioration des locaux, les acquisitions d'équipements et les avances sur marchés.

Recettes réelles d'investissement



Aides du FACé (Électrification)

Renforcements	2 958 540 €
Sécurisations	4 464 892 €
Extensions	263 390 €
Dissimulations	1327 092 €
TOTAL	9 013 914 €

Participations Collectivités

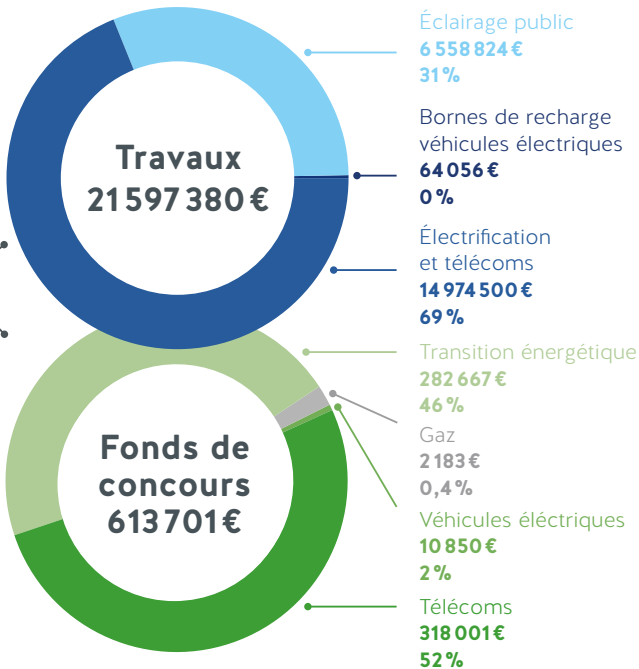
Électricité	3 667 420 €
Éclairage public	2 454 554 €
IRVE	22 065 €
TOTAL	6 144 030 €

Participations autres organismes

Électricité	1604 283 €
Éclairage public	270 944 €
IRVE	196 772 €
TOTAL	2 071 998 €

Dépenses réelles d'investissement
23 679 599 €

Travaux	21 597 380 €
Fonds de concours	613 701 €
Études	97 255 €
Remboursement des emprunts	524 982 €
Apports en capital et comptes courants associés, avance part communale subventions gaz	135 936 €
Autres dépenses d'investissement	710 344 €



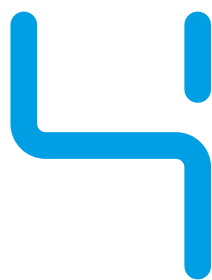
Dette

Organisme		Taux	Montant	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2025	Capital remboursé	Intérêts	Capital restant dû au 31 décembre 2025
Budget Principal	Banque Postale	Taux Fixe : 0,76%	4 000 000,00 €	3 100 000,00 €	200 000,00 €	22 990,00 €	2 900 000,00 €
	Crédit Coopératif	Taux Fixe : 0,67%	2 000 000,00 €	1 669 396,63 €	95 991,42 €	10 941,76 €	1 573 054,21 €
	Crédit Agricole	Taux Fixe : 0,78%	2 000 000,00 €	1 624 886,66 €	95 657,75 €	12 660,865 €	1 529 208,91 €
	Crédit Mutuel	Taux fixe : 3 %	2 000 000,00 €	1 733 333,33 €	133 333,33 €	50 500,00 €	1 600 000,00 €
Budget PCRS	Banque Postale (PCRS)	Taux fixe : 1,32%	1 000 000,00 €	583 333,25 €	66 666,68 €	7 370,00 €	516 666,57 €
Total			11 000 000,00 €	8 710 578,87 €	591 649,18 €	104 462,41 €	8 118 929,69 €

Exécution comptable

	2021	2022	2023	2024	2024
Nombre de lignes de mandats	5 995	5 751	7 720	5 508	6 105
Nombre de lignes de titres	1 751	2 145	2 522	1 762	1 907

Sources DGFIP



Une année particulière

13 266 €

Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS en 2024.



9 312



Chèques-déjeuner versés.

L'année 2025, pré-électorale, a été marquée par un ralentissement des projets engagés par les collectivités, dans un contexte de tension financière. Pour autant, le stock de projets en cours a permis de maintenir au SIEIL une activité dense auprès de nos services techniques et administratifs. Il faut à ce titre remercier le rôle actif de chacun de nos agents pour la réussite des projets de nos collectivités membres.

Malgré un contexte économique mondial et national tendu, le SIEIL reste optimiste et engagé pour la défense de ses valeurs de solidarité territoriale en faveur des usagers et des communes. J'en profite pour remercier nos élus d'avoir accepté les adaptations nécessaires de nos documents de gestion des ressources humaines (adaptation du temps de travail, télétravail, etc). 2026 sera une année de renouvellement et donc l'occasion de réfléchir aux enjeux énergétiques de demain.



Sophie NICOLAS
DGS du SIEIL

Approbation du rapport d'activité 2025

Le Président présente aux délégués le rapport d'activité du SIEIL pour l'année 2025. Il précise que ce dernier a été adressé avec le dossier du Comité. Conformément au CGCT, il sera transmis aux collectivités membres et est consultable sur le site Internet du SIEIL, rubrique «Téléchargement» > «Publications» > «Rapports d'activité». Le Président demande aux délégués de bien vouloir approuver le rapport d'activité du SIEIL pour l'année 2025.



Fabrice BOIGARD
1^{er} Vice-Président
en charge des finances,
des ressources humaines
et de la communication

« Des enjeux pour demain »

Le mandat 2020-2026 aura été caractérisé par une activité intense, une transformation numérique et énergétique majeure et une structuration renforcée des services. Malgré les contraintes externes (pandémie, hausse coûts d'énergie, réformes), le SIEIL a maintenu un haut niveau d'investissement dans les réseaux, modernisé ses outils et méthodes (Territoire intelligent, SINFONI, PCRS), soutenu massivement les collectivités (CEE, sobriété énergétique, éclairage public, travaux d'électricité et de gaz), consolidé ses fonctions transversales (RH, communication, archives, marchés) et enfin renforcé sa position d'acteur énergétique dans le département. Les enjeux pour 2026-2032 portent désormais sur la continuité des modernisations, la gouvernance des données, la sobriété et le verdissement énergétiques, ainsi que sur l'extension d'un territoire véritablement intelligent, connecté et durable.

ORGANIGRAMME DES SERVICES

Jean-Luc DUPONT
Président

Fabrice BOIGARD
1^{er} Vice-Président

DIRECTION

Sophie NICOLAS
Directrice générale
des services

Pascal BALPE
Directeur des services
techniques

SERVICES ADMINISTRATIFS

Julie DENIAU
Responsable accueil

Brigitte LARDIER
Responsable administrative

Nathalie BARANGER
Secrétaire de direction
Service administratif

Valérie DRILLOT
Responsable Ressources humaines

Emmanuelle GILDARD
Responsable communication

Anne FONTAINE
Responsable marchés publics

Marie LEFORT
Responsable contrôle des concessions
électricité et gaz/TCCFE

Aude POUCE
Responsable archives,
protection des données / DPO

Corine SAHUC SAINT-MARTIN
Responsable finances

Héloïse RIGOUT
Juriste - chargée de missions HSCT

Nathalie GUIDOUX
Référénte
administrative,
Service concessions

Fanny MARTIN
Adjointe
service finances

Nicole GOMEZ
Aude DENIS
Valérie SCHNEIDER
Comptables

Marion GUERINEAU
Directrice générale adjointe
Responsable du service
Transition énergétique

Julie ANDRE
Gestionnaire Transition énergétique

Tom CONTREAU
Aurélien FRESNEAU BOULÉ
Économistes de flux

Laurent ALADAVID
Chargé de mission Gaz / GNV

SERVICES TECHNIQUES

Joris BARBIER
Responsable Système d'information
géographique et informatique

Olivier FLORET
Responsable PCRS

Théo CHAMPION-BODIN
Responsable du service
éclairage public

Alexis DUPUY
Responsable du service électricité

Patricia MACEDO
Référénte administrative
Nathalie DALO
Elisabeth LEBLOIS
Nathalie LEFEVRE
Cécile-Laure RICARD
Nathalie THUMERELLE
Assistants techniques

Benjamin FREMAUX
Géomaticien

Guillaume MURE
Diego VALENCIA
Techniciens PCRS

Pascal BIENVENU
Adjoint opérationnel
au responsable éclairage public

Stéphane LOISEAU
Jordan MILLERET
Vincent YVON
Chargés d'affaires

Mathieu LECHALUPE
Responsable opérationnel
au responsable électricité

Secteur Sud

François COUDERC
Boris NOURRY
Cristiane SOUSA
Chargés d'affaires

Tanguy
FRANCOISEAU-MOREAU
Abdelghani SEMAIL
Chargés de travaux

Secteur Nord

Sébastien BILLAULT
Bastien CORNILLOU
Chargés d'affaires

Matthieu BARRAUD
Grégory DROCOURT
+ Poste à pourvoir
Chargés de travaux



Événementiel

88 ANS, TOUJOURS BATTANT !

Même si le SIEIL a fêté en 2025 ses 88 ans, il continue à anticiper les défis de demain pour le bien de tous les habitants d'Indre-et-Loire. Le syndicat contribue aussi au développement des énergies renouvelables et des solutions durables, comme le biométhane ou l'hydrogène, favorise les groupements d'achat d'énergie et gère les bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Cette longévité témoigne de son expertise et de son engagement pour un avenir énergétique responsable.

Lors de l'événement qui célébrait le 10 septembre 2025 son 88e anniversaire, le SIEIL a d'ailleurs convié pour une conférence remarquable la célèbre glaciologue Heidi Sevestre, qui a partagé son expertise et son regard sur les enjeux climatiques mondiaux, offrant une perspective scientifique et inspirante sur la transition énergétique.



UNIS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

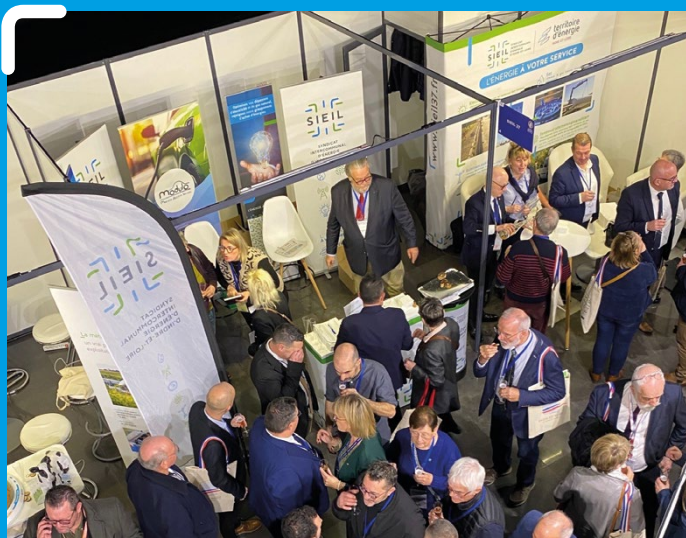
Aujourd'hui, près de 12 % des ménages français rencontrent des difficultés pour chauffer leur logement ou payer leurs factures d'énergie. Mobilisé depuis de nombreuses années améliorer le confort énergétique des usagers, le SIEIL a de nouveau organisé des actions lors de la Journée nationale contre la précarité énergétique, initiée par la Fondation pour le Logement des Défavorisés. Des rendez-vous se sont ainsi tenus au Grand-Pressigny et à Rouziers-de-Touraine, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux. Des acteurs de terrain (élus, directeurs généraux des services, secrétaires de mairie et agents en contact avec le public) ont été réunis pour mieux comprendre les enjeux de la rénovation énergétique et accompagner efficacement les habitants en situation de précarité. Ont également été présentés les dispositifs d'aide disponibles dont le chèque-énergie.

En organisant ces rencontres, le SIEIL réaffirme son engagement : garantir un accès équitable à l'énergie, informer les collectivités locales et contribuer à faire reculer durablement la précarité énergétique sur le territoire.

SIEIL / GRDF : C'EST SIGNÉ !

Le 12 juin 2025, Jean-Luc Dupont, président du SIEIL, et Laurence Poirier Dietz, directrice générale de GRDF, ont signé un contrat de concession historique d'une durée de 30 ans, marquant ainsi une nouvelle étape-clé pour l'approvisionnement en gaz dans notre territoire (voir p.15). Ce contrat couvre 36 communes et prévoit une modernisation ambitieuse du réseau de distribution de gaz, qui s'étend déjà sur 798 km et dessert près de 24 000 clients. Mais l'enjeu ne s'arrête pas là : l'objectif, clair et ambitieux, est d'acheminer 100% de gaz vert d'ici 2050. Ce contrat de concession stratégique signé avec GRDF contribuera ainsi à une transition énergétique durable pour le bien-être des générations futures.





AU PLUS PRÈS DES ÉLUS LOCAUX

Dans le cadre de son engagement aux côtés des collectivités territoriales, le SIEIL a participé à deux événements majeurs dédiés aux élus locaux à l'automne 2025, affirmant ainsi son rôle d'acteur de référence dans les domaines de l'énergie, des réseaux et de la transition énergétique. Le 19 novembre, le SIEIL était présent au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, sur le stand de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies). Cette participation a permis aux représentants du syndicat d'échanger avec de nombreux élus et partenaires institutionnels mais aussi de valoriser les actions menées par le SIEIL au service des collectivités d'Indre-et-Loire, tout en renforçant les liens avec les autres syndicats d'énergie au niveau national. Le 3 décembre, nous avons poursuivi cette dynamique en participant au Congrès des Maires de Tours, rendez-vous incontournable des élus du territoire. Cette présence locale a favorisé des échanges de proximité avec les maires et élus d'Indre-et-Loire, permettant de répondre à leurs interrogations, de présenter les dispositifs d'accompagnement proposés par le syndicat et d'évoquer les projets à venir.

AU SOUTIEN DU PROGRAMME ÉCOPOUSSE

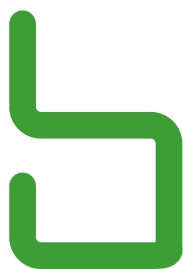
Le programme Écopousse, initiative nationale de sensibilisation des élèves à la transition énergétique et écologique, bénéficie en Indre-et-Loire d'un soutien financier déterminant du SIEIL, qui complète ainsi la part assurée par le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie. Grâce à cet engagement, plus de 2 000 élèves du maternelle à l'élémentaire ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux ; une formation utile qui leur permettra à leur échelle de devenir acteurs du changement. Sur des thématiques variées (énergie, eau, mobilité, déchets ou biodiversité), Écopousse repose en effet sur un parcours pédagogique structuré, mêlant ateliers ludiques en classe, outils éducatifs adaptés à l'âge des élèves et temps d'échange autour des écogestes du quotidien. À travers des activités pédagogiques et concrètes, les enfants découvrent comment économiser l'énergie, réduire les déchets ou encore adopter des habitudes plus respectueuses de l'environnement. En accompagnant ce dispositif, le SIEIL confirme son rôle d'acteur majeur de la transition énergétique sur le territoire, en agissant non seulement sur les infrastructures et la performance énergétique, mais aussi sur la formation des citoyens de demain. Soutenir Écopousse, c'est investir dans l'éducation, l'engagement des jeunes mais aussi dans un avenir plus durable pour tous.



MOBILISÉ POUR L'EMPLOI PUBLIC !

Le 3 avril 2025, le SIEIL a participé au Salon départemental de l'Emploi public, organisé à Tours. Dans un contexte de baisse de l'attractivité de la fonction publique, le Centre de gestion souhaitait valoriser et favoriser l'accès aux métiers des trois versants de la fonction publique. 60 exposants dont le SIEIL ont ainsi pu accueillir près de 800 visiteurs venus au cours de la journée. Des demandeurs d'emploi, des étudiants et des agents publics en recherche de mobilité ont notamment pu échanger avec nos équipes et découvrir la diversité des compétences œuvrant au sein de notre syndicat. Le format de cette journée fut très apprécié, il combina notamment la présentation des métiers et des offres d'emplois ainsi que des tables rondes, job dating ou ateliers d'aide à la candidature.





Partenaires



EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a accéléré sa croissance

EneR Centre-Val de Loire est une société anonyme d'économie mixte locale créée en 2012 par le SIEIL pour initier le développement des énergies renouvelables en Touraine. D'autres partenaires publics et privés ont ensuite rejoint le projet originel. Aujourd'hui, EneR Centre-Val de Loire propose, développe et investit dans des projets bénéfiques pour le territoire ; elle accompagne les syndicats d'énergie dans le conseil et l'assistance auprès des collectivités désireuses d'investir dans les énergies renouvelables et d'accélérer la transition énergétique, autour de trois formules : développement en propre, co-développement, accompagnement.

Une belle vitrine

En 2025, EneR Centre-Val de Loire a poursuivi une forte dynamique de développement et s'impose désormais comme l'un des principaux acteurs de la croissance verte dans la région. Elle disposait à la fin de l'année de plus de 50 MWc de puissance installée en service, représentant une production annuelle estimée à 55 220 MWh, cette électricité renouvelable correspondant à la consommation moyenne de près de 26 600 habitants hors chauffage.

Plus de 200 MWc supplémentaires sont actuellement en phase de développement, de concertation ou d'instruction administrative. Parmi les réalisations emblématiques figure ainsi la centrale photovoltaïque portée par une société de projet « Soleil de Lignières » (Loir-et-Cher), dont EneR Centre-Val de Loire est actionnaire à 51%. Le 1er octobre 2025,



elle a commencé à injecter sa production sur le réseau. Installé sur un ancien centre d'enfouissement technique, ce site accueille 7 826 panneaux photovoltaïques répartis sur 4,3 hectares pour une puissance totale de 4 656,5 kWc. La production annuelle est estimée à plus de 5 300 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 2 500 personnes.

Val de Loire Solaire franchit un cap

Quant à la SAS Val de Loire Solaire, société de projet filiale d'EneR Centre-Val de Loire, elle poursuit elle aussi une dynamique impressionnante. Rappelons que son offre, qui consiste à construire et

exploiter des projets solaires d'une surface supérieure à 200 m², s'adresse aux collectivités et aux entreprises intéressées par la production d'énergie verte. En 2025, Val de Loire Solaire a franchi le cap des 25 projets en exploitation, pour plus de 5,6 MWc correspond à la consommation de 3 000 habitants. En Indre-et-Loire, les communes de Joué-les-Tours, Montlouis-sur-Loire, Saint-Christophe-sur-le-Nais, Manthelan, Veigné, Athée-sur-Cher ainsi que la Communauté de communes Loches Sud Touraine accueillent des ombrières sur leurs équipements (parking, terrains de sport...). Au-delà du photovoltaïque au sol, EneR Centre-Val de Loire poursuit parallèlement sa diversification dans d'autres filières renouvelables (méthanisation, éolien, hydroélectricité).



En 2025, MODULO,
c'est, en Indre-et-Loire :

+ d'1GWh

délivré délivré

soit environ 6,6 millions de km
parcourus en véhicule électrique,
l'équivalent de 166 tours du monde.

449

points de charge actifs

+ de 48 000

sessions de charge

(38 000 en 2024)



Modulo



MODULO, un développement énergétique

Le SIEIL (37), le SIDELC (41) et le SIEM (51) se sont associés en 2018 pour créer une société publique locale (SPL), MODULO, dédiée à l'écomobilité. Elle permet à toutes les structures publiques qui souhaiteraient en être actionnaires de développer la mobilité durable. Plusieurs syndicats, communes et intercommunalités ont ensuite rejoint l'aventure. En 2025, la commune de Puiseaux ne fait plus partie de la société Modulo, puisqu'elle a vendu son action au Département du Loiret.

800 tonnes de CO₂ évitées

En 2025, Modulo a délivré près de 1 GWh d'énergie électrique sur le territoire du SIEIL 37, confirmant le rôle structurant du réseau public de recharge pour la mobilité électrique en Indre et Loire. Cette quantité d'énergie correspond à plus de 6,6 millions

de kilomètres parcourus en véhicule électrique, sur la base d'une consommation moyenne de 15 kWh pour 100 kilomètres. À travers cette énergie distribuée, le réseau Modulo a ainsi contribué à éviter environ 800 tonnes de CO₂, en substitution de déplacements réalisés en véhicules thermiques.

Une nouvelle ressource

Afin d'accompagner la montée en charge du réseau, Modulo a renforcé ses effectifs en 2025 avec une ressource dédiée à l'accompagnement de l'aménagement du territoire. Cette mission vise à optimiser et rationaliser le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur l'ensemble du département d'Indre et Loire, tout en préservant un maillage territorial équilibré.

L'objectif est double : garantir une exploitation efficace des infrastructures existantes et éviter toute fracture territoriale ou sociale dans l'accès à la recharge.

Un réseau fiable et attractif

Désormais, Modulo permet à ses aménageurs d'exploiter efficacement les bornes de recharge sur leurs territoires, avec un taux de disponibilité proche de 95 %, témoignant de la robustesse de l'exploitation et de la qualité du dispositif de maintenance. Parallèlement, le réseau connaît une croissance continue de son nombre d'abonnés, permettant aux usagers de bénéficier d'une énergie à tarif préférentiel, renforçant ainsi l'attractivité du service et l'ancrage de Modulo comme acteur de référence de la mobilité électrique publique sur le territoire.

**Retrouvez le Rapport d'Activité 2025
sur notre site internet
www.sieil37.fr rubrique « publications »**



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. 02 47 31 68 68 - Télécopie 02 47 05 81 21
Courriel sieil@sieil37.fr

